

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE,

OCTIDI 8 Floréal.

(Ere vulgaire)

Lundi 27 Avril 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n°. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 80 livres par an, de 42 liv. pour six mois, et de 22 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTANILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

Extrait d'une lettre de Suisse, du 13 avril.

Les souverains sont toujours très-alarmés sur les dispositions que manifestent leurs sujets ; cependant ils ne prennent aucune des mesures qui pourroient ramener les esprits.

L'archiduc Ferdinand a renoncé à son ancienne affabilité, & cherche à rétablir dans le Milanès le gouvernement militaire : il faut ouvertement le monopole des grains, attire à lui tous les ducats circulant dans le pays, & en fait des pacotilles qui fait passer successivement à Vienne.

Les cours de Parme & de Naples ont envoyé des fonds considérables à Venise, & des caisses remplies d'effets précieux ont été transportées dans l'Archipel de cette république.

Le pape attend les événemens avec courage & résignation ; il ne relâche rien de sa sévérité pour la police de ses états ; il dit qu'il saura mourir & qu'il recevra les Français, vêtus pontificalement, sur les marches du Vatican.

La Toscane sent tout le prix de la paix dont elle est redevable à la sagesse de son gouvernement & à la loyauté française ; mais les émigrés retirés dans ce pays sont furieux contre le comte de Carletti, qui, à ce qu'ils prétendent, a fait les plus grands efforts pour les faire renvoyer.

Les actions de la monarchie ne baissent pas moins dans le Piémont que dans le Milanès ; & quand les émigrés en témoignent au peuple leur étonnement & leur affliction ; on ne manque pas de leur répondre : « Les rois vous chassent & vous abreuvent d'humiliations ; ils vous fassent périr de misère, vous qui souffrez pour leurs causes & vous dévouez à leur défense : ce sont donc des hommes injustes & ingrats, qui ne méritent pas notre confiance ».

Venise se soutient dans une sage neutralité & n'annonce aucune frayeur ; son gouvernement fait accueil à tous les

hommes & à toutes les opinions ; le royaliste, le démocrate, l'émigré, le patriote, y jouissent de la même hospitalité, pourvu que les uns & les autres ne portent aucune atteinte à la tranquillité du pays & s'observent en public. Il y a peu de tems que des émigrés, ci devant nobles, ayant déclamé avec violence contre leur patrie, dans un casin ; les inquisiteurs de l'état les firent comparoître & leur reprocherent leur conduite imprudente : « Des hommes honnêtes, leur disoient-ils, doivent se comporter vis-à-vis de leur patrie, même injuste, comme des enfans matraillés par leur mère ; les plaintes sont permises, mais il faut toujours qu'on y remarque un fond d'amour & de respect ».

Monsieur est effectivement toujours à Vérone, renfermé tristement dans un palais avec cinq ou six courtisans, accablés comme lui sous le poids de l'ennui & de la nullité ; depuis six mois, l'Espagne s'est chargée de son entretien, & le roi de Sardaigne lui a retiré ses secours ; il touche tous les premiers du mois quatre mille piastres ; lorsqu'un émigré demande à lui être présenté, la première question que lui fait l'introduit Flakslande est s'il a besoin d'argent ; s'il se trouve dans ce cas, la présentation n'a point lieu, & on lui dit : *Dieu vous assiste.*

D'Entraigues a cru se donner de la considération à Venise en y prenant le titre de ministre du régent, & en se mettant en correspondance avec le cabinet de Madrid. Ce noble vit avec la chanteuse St. Huberti, dont on assure qu'il a fait sa légitime épouse ; il l'a fait décorer par Monsieur du cordon de Saint-Michel, qu'il lui a accordé à titre d'artiste célèbre, & dont elle pare sa large poitrine aux spectacles & aux promenades ; rien n'est si plaisant, disent les voyageurs, que de voir d'Entraigues donner ses audiences aux émigrés & leur promettre sa protection pour les cours d'Espagne & d'Italie ; mais ce qui outrepassa le ridicule, c'est ce que se permit ce ministre de nouvelle fabrique, lorsqu'un émigré se laisse mourir à Venise, il se transporte d'autorité à la maison

du défunt, fait un bref inventaire de ses effets, s'applique ce qui lui convient de mieux, & appose sur le reste le sceau fleurdelisé de la régence.

(Article communiqué).

ANGLETERRE.

De Londres, le 28 mars.

Jamais on ne vit autant d'activité dans nos chantiers. Vous diriez que le ministère a le dessein de faire transporter la nation entière sur un autre hémisphère, tant il prépare de vaisseaux de tous les rangs & de toutes les grandeurs. D'un autre côté, on prend toutes les précautions possibles, pour garantir nos côtes, & les mettre à l'abri de l'invasion de l'ennemi.

La police intérieure de la ville de Londres occupe aussi l'attention de l'administration. On se propose de créer un corps de milice nationale, destiné à protéger les personnes & les propriétés dans les deux cités de Londres & de Westminster. Cet établissement se fait par la voie de souscription; & déjà, si l'on en croit, les papiers ministériels, la liste des souscripteurs est très-nombreuse.

Le principal objet de l'attention du ministère paroît être d'intercepter tous les convois qui sont destinés pour la France; mais c'est une entreprise qui a tant de fois échoué, qu'on ne peut guères compter sur ses succès.

On écrit de la Martinique, qu'on y a conçu de vives inquiétudes de l'arrivée d'une escadre française à la Guadeloupe. Le major anglais Boumond, avoit été envoyé à cette dernière île, pour y traiter d'un échange de prisonniers. Il est de retour sans avoir rempli son objet. Un passager venu en Angleterre sur le sloop le *Gouverneur Barry*, a déclaré que l'escadre française étoit composée de l'*Atrée*, de l'*Hercule*, du *Trajan* & le *Duquesne*, chacun de 44 canons; du *Republicain*, de 30; de la *Normandie*, de 30; du *Lyna*, brick de 4 de 36 livres; de la *Levrrette*, de 20; du *Henry*, de 18; de la *Mulette*, de 20.

La même personne a dit que le 2 janvier, latit. 16 40°, à la vue de d'Escada, cette escadre rencontra le brick *Glascow*, expédié de New-York, pour la Martinique, & s'en empara. Le 6 du même mois, le vaisseau de ligne la *Bellona*, de 74, & le sloop de guerre l'*Altarme*, aperçurent cette escadre & furent à sa poursuite. La *Bellona* atteignit le *Duquesne* & s'en empara, après avoir échangé contre lui quelques volées de canon. Le reste de l'escadre se retira alors à Pointe-à-Pitre.

Ce n'est seulement pas en en Europe, que la disette des grains se fait sentir. Les dernières lettres de Malabar nous apprennent que dans cette partie de l'Asie, la rareté des bleds y est telle que le prix y a triplé.

Il paroît que les français ont porté des forces considérables à Sainte-Lucie. Le gouvernement anglais y a envoyé un détachement d'artillerie de la Martinique, pour y renforcer les troupes anglaises destinées à agir contre eux; il est commandé par le pere du jeune la Roche Jacquelin, qui a fait tant de bruit dans la Vendée.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 3 floréal (22 avril, v. st.)

Des lettres de Coblenz marquent que les autrichiens viennent de former un camp derrière la forteresse d'Ehrenbreitstein, que l'on juge être composé d'environ 20 mille combattans par son étendue. Plus loin, en remontant

vers le Haut-Rhin, l'ennemi occupe un second camp, plus considérable encore que le premier, composé de troupes d'Empire & autrichiennes réunies. Entre Ehrenbreitstein & Bonne, se trouve un troisième camp d'une douzaine de mille hommes, plutôt destiné à observer les mouvemens des armées françaises qu'à agir offensivement contre elles. Les mêmes lettres ajoutent que l'on sait par la venue de quelques émigrés de la rive droite, que l'ennemi épuise ses états d'hommes pour porter ses armes du Rhin, sur un pied formidable. Dans le mois de mars seulement & les premiers jours d'avril, l'on calcule qu'il est arrivé, aux armées autrichiennes, 15 mille recrues hongroises ou allemandes, 8 mille hommes d'anciennes troupes, 4 mille chevaux pour remonter la cavalerie, & une immense quantité de munitions de guerre de toute espèce. Malgré tous ces préparatifs imposans, les bruits de paix s'accroissent chaque jour davantage; & l'on espère que le commencement de cet été, amènera une pacification générale, dont toute l'Europe a tant de besoin, & principalement les provinces belgiques, qui, ayant été le théâtre le plus actif de la guerre, ont par conséquent souffert en raison de cette circonstance & de plusieurs autres réanies: aussi notre commerce est-il ruiné, les manufactures dans un état de dépérissement, & l'agriculture horriblement négligée.

Le représentant du peuple Gilet est parti du quartier général de l'armée de Sambre & Meuse pour se rendre à Crevin, où il doit avoir une entrevue avec le général en chef de l'armée prussienne, le feld-maréchal baron de Mollendorff.

Il doit partir aujourd'hui ou demain de cette ville pour se rendre à Paris, plusieurs charriots chargés de tous les monumens les plus précieux des arts, que l'on enlève de la Belgique pour transporter en France.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE

Extrait d'une lettre du Havre, du 1^{er} floréal.

J'arrive d'Angleterre; voici comme j'en suis parti. Le gouvernement anglais, qui n'a pas de vivres de reste, qui veut une paix honorable, a fait demander aux capitonnés de divers endroits, quels étoient ceux qui vouloient retourner en France; tous ont demandé à revoir leur patrie; d'après cela, le gouvernement leur a expédié un ordre pour partir par rang d'ancienneté; & deux cents seize Français sont partis avant-hier dans un paquebot, qui est entré hier à Fécamp, n'ayant pu attraper le Havre.

De Paris, le 7 floréal.

La distribution du pain a été moins considérable hier que les jours précédens; cependant les citoyens en général ont peu fait éclater de murmures, persuadés qu'ils sont de l'empressement du gouvernement à faire cesser cette pénurie. On est d'ailleurs instruit que toutes les routes sont couvertes de convois de grains & de farines, mais certaines femmes, dont les imprécations font la principale habitude, ne négligent rien pour exaspérer le peuple contre cet inconvénient momentané, & elles disent effrontément qu'il faut prendre des mesures violentes pour forcer le gouvernement à donner plus de pain; elles se chauffent dans leurs cris, à l'aide d'une boisson excessive, & hier on a vu plusieurs de ces furies enlever & chasser devant elles des citoyennes paisibles pour se pré-

seconde camp, puisque la séance étoit levée avant leur arrivée. On se demande ici pourquoi le décret qui a fixé au nombre de vingt les députations de sections, ne s'est pas étendu aux députations de femmes : c'est une politesse qui établit une inégalité très-forte entre les deux sexes, sur-tout s'il est vrai, comme on le prétend, que les femmes parlent beaucoup plus que les hommes.

S'il faut en croire un assez grand nombre de lettres reçues des départemens, il s'en faut de beaucoup que les agens du dernier régime de terreur aient été écartés de certaines administrations, & on prétend qu'il sera très-difficile de les évincer jusqu'à ce que le rapport des loix organiques de la constitution ait fixé le mode du choix des administrateurs. Nous voyons aujourd'hui dans un journal estimé, qu'on donne une latitude assez étendue aux réformes à faire dans la constitution, en établissant qu'il faut en conserver seulement les principes, qui sont la république démocratique & les effets qui sont la sûreté des personnes & des propriétés.

Au Rédacteur des Nouvelles Politiques.

On a parlé dans les Nouvelles Politiques, du 22 au 24 ventôse, de rappeler l'ancien calendrier & le vieux style, comme une partie des mœurs de nos ayeux & des Romains.

Je veux vous rappeler en faveur de la semaine, que c'est une institution athénienne. Une tradition de cette république enseignoit qu'Apollon étoit né le septième jour de la lunaison ; & en conséquence non seulement le septième jour de tous les mois lunaires, mais chaque septième jour lui étoit consacré. On le nommoit *hebdomé*, le septième. Les Athéniens chantoient ce jour-là des hymnes à l'honneur d'Apollon ; ils portoient des branches de lauriers dans leurs mains ; & en ornoient leurs tables.

Cette tradition, qui remonte au tems d'Hésiode (1), le plus ancien des poëtes grecs, a laissé des vestiges jusqu'à nos jours ; car dans la langue allemande & dans toutes celles qui ont de l'analogie avec elle, on nomme encore le dimanche *sontag*, *sunday*, &c. le jour du soleil.

Le jour suivant appartenait à la lune, qui en est restée en possession ; & les autres planètes, ou les divinités de même nom, ont gardé les jours suivans. Mais les septentrionaux ont substitué leur mythologie à celle des Grecs.

Il y a bien apparence qu'on pourroit remonter plus haut, & que la semaine étoit d'origine égyptienne.

On s'est plaint avec raison que le nouvel annuaire avoit pros crit le mot de reine en parlant des absilles ; & si on veut me permettre de citer encore mes Athéniens : Lorsqu'ils eurent décidé ment résolu de ne vouloir plus de rois à la tête de leur état, ils n'eurent pas peur des revenans, & prononcèrent que le nom de roi, loin d'être supprimé, resteroit, & que ce seroit le titre particulier du second des Archontes ; il présidoit au culte. Les Romains avoient aussi conservé le titre de roi à l'un de leurs pontifes.

Il convient d'ajouter ici que les étrangers, qui font le commerce maritime avec nous, s'étonnent & se plaignent du changement de notre calendrier, qui jette dans leurs calculs & dans leurs opérations un trouble nouveau. Ainsi, l'histoire ancienne & moderne semblent se réunir pour demander le retour à la mesure des tems dont toutes les

nations se servent. Tandis que la politique du jour s'égare dans le projet insensé de nous tenir isolés de tout l'univers, cette innovation n'étoit qu'absurde ; mais il semble qu'elle deviendroit fâcheuse depuis qu'il est question de renouer les liens commerciaux qui vont nous rattacher aux peuples libres & justes, qui ont besoin tout comme nous de les faire revivre.

Sur le toi et le vous.

Fontenelle racontoit qu'un auteur allemand avoit fait un livre de *tibisando* & *vobisando*. Il est à présumer que l'auteur avoit moins de goût & traitoit les deux manières de parler moins agréablement que Voltaire, cité dans vos feuilles.

Manière dont les Asiatiques préparent le riz.

Le riz est une base alimentaire pour la moitié peut-être des habitans du globe, qui l'associent à leurs divers mets, de la même manière que nous associons le pain aux nôtres ; servi dans des jattes ou soucoupes, on le prend avec les trois doigts pour le porter à la bouche. Empruntons donc des Asiatiques la manière de préparer le riz pour le manger comme base alimentaire : voici ce procédé, il est de la plus grande simplicité.

Il y a des riz tendres, on les lave à l'eau froide ; il y a des riz durs, on les lave à l'eau chaude : ces loix ont pour objet de rendre le riz net, & de lui enlever le goût de poussière que souvent il a contracté.

Le riz lavé, on le fait cuire dans l'eau à un feu très-doux ; pendant l'espace d'une heure & demie ou deux heures, tems suffisant pour qu'il soit parfaitement cuit. Il faut trois demi-septiers d'eau ; mesure de Paris, pour trois onces de riz. Ces trois onces forment quatre cuillerées à bouches pleines, en sorte qu'une cuillerée de riz pèse six gros. Quand le riz est cuit, on fait égoutter sur un tamis le peu d'eau qu'il n'a pas absorbé. Mettez dans une casserole du beurre de la grosseur d'une noisette, on y met le riz égouté, qu'on soupoudre de sel. On retourne le tout sur un feu doux ; le mouvement & la chaleur fera percer la quantité d'eau superflue au parfait renflement du riz ; le beurre est destiné à faire vernir la surface de chaque grain, à les empêcher d'adhérer, & conséquemment de faire un poids, ce qui ne le rend pas maniable ; le riz froid se sert sans table ; voilà le pain de l'Asiatique. Ce riz ne mouille point, quoiqu'il ait absorbé, pendant sa cuisson, quatre fois son poids d'eau ; trois onces de riz, ainsi préparé, pèsent quinze onces. Il ne graisse pas plus qu'il ne mouille ; on peut le mettre dans un sac de toile ou dans sa poche & voyager avec sa provision ; il est de ce riz, comme de la mie de pain tendre, qui ne mouille pas, quoiqu'elle absorbe un cinquième du poids de la farine.

On a récemment publié plusieurs manières de cuire le riz. Ces procédés ont tous pour objet de lui faire absorber la plus grande quantité d'eau possible & d'en augmenter d'autant le volume ; mais on ne trompe pas l'estomach, ou ce n'est que pour un moment ; les membres l'ont bientôt redressé de son faux calcul.

Nos trois onces de riz suffisent largement à un repas ; comme base alimentaire, ils suppléent à trois quarterons de pain.

Vous en ensuite préparer du riz au gras, au maigre, au lait, mouillez-le de l'un ou de l'autre de ces liquides ; & à l'aide d'une chaleur douce, il finira par prendre tout le volume qu'il peut acquérir.

(1) Voici le passage d'Hésiode dans les jours :

« Le septième est un saint jour, parce que c'est celui où Latone donna naissance à Apollon, qui porte l'épée d'or ».

CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen SYEVES.

Séance du 7 floréal.

Une députation de la commune de Beaucaire, admise à la barre, retrace les atrocités dont elle a été la victime sous le règne de Robespierre & le joug de ses affreux satellites. Elle demande justice des auteurs de ses maux, & le rapport du décret qui déclare cette commune en état de rébellion.

Rovere nomme l'agent du comité de salut public qui a désolé cette commune; c'est un certain Mouy, qui fit guillotiner, comme fédéralistes, 30 mariniers.

Cadroi se joint à Rovere pour demander une vengeance éclatante des bourreaux du Midi; ralliés sous le nom de jacobins & de montagnards, ils s'agitent encore. Il existe, dit-il, un arrêté qui ordonne aux habitans de Bédoin, absens de leurs foyers, d'y rentrer sous 24 heures, sous peine d'être traités comme émigrés. Il est instant de rapporter ces dispositions vexatoires qui pesent encore sur le Midi, & y entretiennent les espérances des terroristes.

Le renvoi au comité de sûreté générale est décrété.

Sur le rapport du comité d'instruction publique, la convention décrète la suppression des écoles normales, à dater du 30 floréal. Les professeurs qui n'auront pas terminé leurs cours à cette époque, les feront imprimer.

Romme demande que d'autres citoyens connus par leurs lumières, soient admis à composer des livres élémentaires, conjointement avec les professeurs de l'école normale supprimée. Le rapporteur répond qu'un jury est nommé à cet effet.

Thibaudot, membre de la commission des onze, demande la parole pour soumettre à la convention quelques idées que la première opération de cette commission, dit-il, lui ont suggérées.

Depuis cinq ans, ajoute-t-il, nous sommes sans gouvernement; nos succès ont été dus à la force du peuple, du hasard même, plutôt qu'à la prudence des gouvernans. Le pouvoir étranger au gouvernement, & qui dirigeoit le gouvernement secondé par le patriotisme, mais livré à l'ambition, après avoir détruit la monarchie eût détruit la république, si la convention au 9 thermidor n'eût rassisé sa puissance.

Depuis ce tems des circonstances, toujours difficiles, ont empêché de s'occuper de l'organisation du gouvernement. Un conseil exécutif, placé près du corps législatif, rallieroit bientôt tous les ennemis de la représentation nationale. Organiser le gouvernement dans le sein même de la représentation nationale, centraliser les pouvoirs disséminés & multipliés à l'infini, est donc le but auquel la convention doit tendre.

Thibaudot fait ici un tableau rapide du gouvernement actuel, de la multiplicité de comités, commissions, agences, qui, morcelant l'autorité, s'en attribuent chacune une partie, l'atténue, là où elle doit exister toute entière.

Cette situation, dit-il, est mauvaise pour ceux qui gouvernent, pour qui sont gouvernés.

Le résultat des observations de Thibaudot le conduit à proposer de confier le gouvernement & ses attributions au seul comité de salut public.

La mobilité rigoureuse de ses membres, à des époques fixes, garantit la représentation nationale des dangers qui l'ont menacée. Le gouvernement, ainsi constitué, doit être circonscrit; il faudra se garder de le confondre avec l'administration: confondant tous les pouvoirs, il a été tyrannique, divisé & disséminé; il a été sans force. La convention nationale doit gouverner par son comité de salut public; des agens rigoureusement responsables doivent exécuter, administrer: ce n'est que ramener le comité à son institution primitive, à la nature d'un conseil d'état.

Il faut, ajoute Thibaudot, choisir des agens instruits, fidèles, supprimer l'envoi des commissaires de la convention dans les départemens, ou du moins limiter leurs pouvoirs; rendre aux autorités constituées l'habitude de marcher seuls & conformément aux loix, mettre un terme à ces épurations éternelles, qui ont anéanti l'autorité en la déplaçant sans cesse.

Il faut savoir, si quand au nom de la république française on négocie avec les puissances européennes, une poignée de factieux pourra usurper l'autorité nationale; la faiblesse aliène les esprits, une volonté fortement prononcée attire la confiance.

Thibaudot propose de décréter:

1°. Jusqu'à l'organisation de la constitution, le gouvernement sera confié au comité de salut public.

2°. Il sera composé de vingt-quatre membres.

3°. Le comité de sûreté générale sera supprimé.

4°. Tous les mois le comité sera renouvelé par quart.

5°. Les représentans ne seront plus envoyés dans les départemens qu'avec des pouvoirs limités.

6°. Le comité de salut nommera les administrations de département. Celles-ci nommeront celles de district. Celles de district & de département réunies, nommeront les autorités constituées des communes.

L'assemblée a décrété l'impression & l'ajournement de la motion faite par Thibaudot.

André Dumont & plusieurs autres membres se sont élevés avec force contre les manœuvres des royalistes qui se montrent avec audace & se répandent dans les campagnes pour les agiter & arrêter les subsistances.

L'assemblée a décrété que demain ses comités lui feroient un rapport sur la situation de la république: elle a chargé le tribunal criminel de Paris & ceux des départemens, de poursuivre & juger sans délai les émigrés qui se trouveroient rentrés sur le territoire français.

Essai sur la législation et la politique des Romains; traduit de l'italien, avec cette épigraphe: Ante hac flagitibus, nunc legibus laboramus; in-12 de plus de 400 pages. Prix, 8 liv. pour Paris, & 9 liv. pour les départemens. Chez H. J. Jansen.